

## **Préavis d'adjudication de contrats (PAC)**

### **1. Préavis d'adjudication de contrat (PAC)**

Un PAC est un avis public destiné aux fournisseurs pour leur faire part de l'intention d'un ministère ou d'un organisme d'attribuer à un fournisseur sélectionné à l'avance, un contrat pour un bien, un service ou des travaux de construction, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun autre fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, avant la date stipulée dans ce PAC, l'agent de négociation des contrats peut alors procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

### **2. Définition des exigences**

Ressources naturelles Canada (RNC) fait le suivi des tendances du marché en matière d'efficacité et de consommation énergétique des gros appareils ménagers depuis 1990; elle est déterminée à comprendre l'impact de telles tendances sur les émissions des gaz à effet de serre et la réduction de la consommation d'énergie

RNC se fixe les exigences suivantes :

Faire la collecte des données annuelles relatives à l'expédition des appareils ménagers (les numéros de modèle des appareils seront comparés aux données du *Répertoire ÉnerGuide des appareils ménagers*) afin d'obtenir la consommation unitaire d'énergie (CUE) des réfrigérateurs (y compris les réfrigérants à vin), les congélateurs, les lave-vaisselle, les cuisinières électriques, les laveuses, les sècheuses électriques et les déshumidificateurs pour l'année 2017. Les objectifs de cette collecte sont les suivants :

- Déterminer la répartition de chaque appareil selon le type et la taille;
- Déterminer la répartition de chaque appareil selon le CUE (pour les appareils de mêmes types fabriqués la même année et les statistiques connexes);
- Trouver les produits certifiés ENERGY STAR et déterminer leur pénétration du marché.

### **3. Critères d'évaluation de l'énoncé des capacités**

Tout fournisseur intéressé doit démontrer, au moyen d'un énoncé des capacités, qu'il satisfait aux exigences suivantes :

- Capacité à suivre l'expédition, la région géographique et le mode d'acquisition (fabricant par rapport au magasin de détail) des appareils ménagers canadiens.
- Les données fournies doivent être le produit d'un processus combinant les chiffres d'expédition et les renseignements sur la consommation d'énergie des principaux fabricants et fournisseurs d'appareils au Canada et du Répertoire ÉnerGuide des appareils ménagers de RNC. Le projet consiste à appairer le

- numéro du modèle des fabricants au modèle correspondant du Répertoire ÉnerGuide, afin d'estimer la consommation d'énergie annuelle de tous les modèles expédiés. Les données requises par NRCan proviendront de l'agrégation de ces résultats. L'industrie d'électroménagers devra désigner les fournisseurs qui travailleront sur les catégories principales d'électroménagers.
- Respect des règles strictes de non-divulgaration portant sur l'agrégation et l'anonymisation de renseignements commerciaux confidentiels.

#### **4. Accords commerciaux**

Cet approvisionnement est assujéti aux accords commerciaux suivants:

Accord de libre-échange en Amérique du Nord (ALENA);  
Accord de libre-échange canadien (ALEC);  
Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC).

#### **5. Marché réservé en vertu de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones: Non applicable**

#### **6. Entente(s) sur les revendications territoriales globales: Non applicable**

#### **7. Justification du fournisseur présélectionné**

Nous avons l'intention de traiter directement avec le fournisseur mentionné à l'article 13 ci-après qui, à notre connaissance, est le seul fournisseur qui répond aux critères obligatoires énoncés à l'article 3 ci-dessus.

Si le Canada devait recevoir un énoncé des capacités d'un fournisseur qui contient suffisamment de renseignements pour indiquer qu'il satisfait aux exigences énoncées dans ce PAC, un processus concurrentiel sera déclenché avec une méthodologie d'évaluation technique et financière des offres proposées par les soumissionnaires potentiels.

#### **8. Exception(s) au Règlement sur les marchés de l'État**

L'exception (s) ci-dessous sur la réglementation contractuelle des marchés est invoquée pour cet achat en vertu du paragraphe:

- 6 (d) - «une seule personne est capable d'exécuter le travail.

*Le fournisseur* proposé, **Association of Home Appliance Manufacturers** est le seul fournisseur qui répond aux critères obligatoires énoncés à l'article 3 ci-dessus.

#### **9. Exclusions et/ou Raisons d'un appel d'offres limitées : Non applicable**

L'exclusion suivante (s) et/ou des raisons d'appel d'offres limitées sont invoqués dans le cadre du :

Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) : *Article 1016, 2, b.*

Accord de libre-échange canadien (ALEC) : (*Article 513 b*

Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC) *Article XIII (b)*

## **10. Titre de propriété intellectuelle**

Le titre de propriété intellectuelle découlant du contrat proposé reviendra à l'entrepreneur.

## **11. Période du contrat**

La période du contrat sera de la date d'attribution du contrat au 31 mars 2019.

### **Service optionnel, si nécessaire**

La période des services optionnels est estimée jusqu'à quatre (4) ans.

## **12. Coût estimé**

La valeur estimative du contrat initial est de 98 000,00\$ CAD inclusivement

### **Service optionnel, si nécessaire**

La valeur maximale estimée de toutes les années d'option ne dépassera pas 400 000,00\$ CAD inclusivement.

## **13. Nom et adresse du fournisseur proposé**

Association of Home Appliance Manufacturers  
1111 19<sup>th</sup> Street NW, Suite 402  
Washington, DC 20036

## **14. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé de capacités**

Les fournisseurs qui se considèrent pleinement qualifiés et disponibles pour fournir les services / produits décrits ici, peuvent présenter un Énoncé de Capacités par écrit, de préférence par courriel, à l'autorité contractuelle indiquée dans le présent avis avant la date et l'heure de clôture de cette Avis. L'Énoncé de Capacités doit clairement démontrer comment le fournisseur répond aux exigences annoncées.

## **15. Date de fermeture**

La date de clôture pour la présentation d'un énoncé de capacités est le 10 juillet 2018 à 14:00 Heure Normale de l'Est.

## **16. Autorité contractuelle**

Julia Pace  
1 Challenger Drive  
Dartmouth, NS B2Y 4A2

Telephone: 902-426-7279  
email: [Julia.pace@canada.ca](mailto:Julia.pace@canada.ca)